



Langevinette

Maï 2024





LE MOT DU MAIRE

La semaine de la sécurité civile 2024, sous le thème « Ma sécurité : ma responsabilité » s'est déroulée du 5 au 11 mai 2024. Le ministère de la Sécurité publique profite de l'occasion pour nous demander à nouveau de sensibiliser les citoyens au renforcement de leur résilience face aux situations d'urgence et aux conséquences d'un sinistre. J'aimerais également vous rappeler qu'en situation d'urgence ou de sinistre, il revient d'abord au citoyen d'assurer sa propre sécurité ainsi que celle de sa famille et la protection de ses biens.

La préparation consiste notamment à avoir à la maison une trousse d'urgence qui contient des réserves d'eau potable, de la nourriture non périssable et les articles essentiels pour subvenir à ses besoins pendant trois jours.

Par ailleurs, dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie potable, le conseil municipal a adopté au mois d'octobre 2021, le règlement no 201-21 sur l'utilisation de l'eau potable.

Parmi les changements apportés, j'aimerais vous rappeler que l'arrosage des pelouses est permis uniquement de 3h à 6h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20h à 23h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique et ce, selon les jours suivants :

- Le lundi pour [l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0 ou 1](#);
- Le mardi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2 ou 3;
- Le mercredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 4 ou 5;
- Le jeudi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 6 ou 7;
- Le vendredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 8 ou 9;

Pour ce qui est des haies, arbres, arbustes ou autres végétaux, l'arrosage est permis uniquement de 3h à 6h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20h à 23h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique et ce, selon les jours suivants :

- Les lundi, mercredi et vendredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0, 1, 4, 5 ou 9.
- Les mardi, jeudi et samedi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2, 3, 6, 7 ou 8.

Cependant, il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues précédemment, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

Il serait bon de noter que le règlement no 201-21 sur l'utilisation de l'eau potable est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité au www.stejustine.net.

Au cours des derniers jours, nous avons dû, encore une fois, transmettre à 19 personnes de notre municipalité un avis préalable leur demandant de bien vouloir démonter complètement leur abri d'hiver et ce, avant le 20 mai 2024. Ce nombre représente une légère amélioration avec l'année dernière alors que nous avons transmis des avis à 22 personnes.

Il serait bon de rappeler que ces abris d'hiver sont autorisés temporairement du 1^{er} octobre au 1^{er} mai. **Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre suivant, les abris de ce type sont strictement interdits.**

Nous avons commencé cette démarche en 2021 en raison d'un nombre grandissant de ces abris d'hiver dans notre paysage pendant cette période interdite et honnêtement, ce n'est pas ce qui embellit le plus notre municipalité.

Sachez qu'une vérification sera effectuée à cet effet dès la semaine prochaine et que des mesures seront prises afin que tous ces abris d'hiver soient enlevés sans exception.

Nous comptons donc sur la contribution des personnes concernées pour remédier à ce problème.

Finalement, je n'ai pas d'informations à vous transmettre pour le début des travaux sur la rue Langevin et la route 204 mais nous devrions être en mesure de vous informer sous peu.

Sincères salutations!

Christian Chabot, maire



Conseil en bref

Séance d'ajournement du 22 avril 2024

- Le conseil accepte l'offre reçue de Transport Adrien Roy et filles pour l'épandage de chlorure de calcium liquide pour l'année 2024 pour la somme de 0.418\$ le litre plus taxes ainsi que pour l'année 2025 pour la somme de 0.423 \$ le litre plus taxes.
- Le conseil accepte la demande d'ajustement des honoraires professionnels déposée par la société d'ingénierie CIMA+ pour la réalisation d'une étude géotechnique supplémentaire du bassin de rétention du Parc industriel.
- Le conseil autorise le 80 des Etchemins à circuler en pelotons de vélo sur les chemins municipaux, avec des véhicules d'accompagnement, dans le cadre de l'organisation de cette activité prévue le 1^{er} juin 2024.

Séance du 2 mai 2024

- Comptes fournisseurs : 120 773,99 \$
- Le conseil municipal accepte le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023, tel que préparé par la Société de comptables professionnels agréés Blanchette Vachon.
- Le conseil autorise la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins à effectuer les travaux d'amélioration locative à l'intérieur de la caserne incendie afin d'abriter le mobile 45 de désincarcération ainsi que les équipements pour le sauvetage hors-route (remorque).
- Le conseil adopte le projet de règlement no 230-24 décrétant une dépense de 2 512 366\$ et un emprunt de 628 100\$ et visant à autoriser des travaux de réfection des infrastructures souterraines sur la rue Langevin.
- La municipalité accepte la programmation de travaux déposée le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024 pour la réalisation des travaux de renouvellement de conduites sur la route 204.
- La municipalité accepte la programmation de travaux déposée dans le cadre du programme PRIMEAU 2023 pour la réalisation des travaux de renouvellement de conduites sur la rue Langevin.
- Dans le cadre des exigences du programme PRIMEAU 2023, la Municipalité s'engage à élaborer et à mettre en œuvre un Plan de gestion des actifs en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs en eau et ce, avant le 31 décembre 2026.
- Le conseil demande des soumissions publiques en vue de l'exécution de travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse de différentes rues de la municipalité. Les soumissions devront être reçues avant le 21 mai 2024 à 14 heures.
- Le conseil autorise Frédéric Lapointe et Yvan Gagnon à participer à la formation en espaces clos qui se tiendra le 5 juin prochain à Sainte-Aurélie.
- Le conseil autorise l'œuvre des loisirs de Sainte-Justine à circuler sur les chemins municipaux, avec des véhicules d'accompagnement, dans le cadre de l'organisation de la parade de la Fête nationale qui se tiendra le 23 juin 2024.
- La municipalité réserve un montant de 8 000\$ de son enveloppe budgétaire 2024 de la Politique de soutien aux projets structurants pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Réfection de la toiture de la Maison Labbé-Chabot » déposé par la Société du Patrimoine de Sainte-Justine.

Séance d'ajournement du 6 mai 2024

- Le conseil adopte le règlement d'emprunt portant le no 230-24 décrétant une dépense de 2 512 366\$ et un emprunt 628 100\$ et visant à autoriser des travaux de réfection des infrastructures souterraines sur toute la longueur de la rue Langevin.
- Le conseil accepte de verser la somme de 100\$ à la Fabrique Ste-Kateri-Tekakwitha pour l'organisation du diner-spaghetti bénéfice qui aura lieu le 2 juin au sous-sol de l'église de Sainte-Justine.



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

QUE suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 2 mai 2024 du « SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 229-24 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 76-07 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE AFIN D'AUTORISER LE GROUPE D'USAGE « PUBLIC » DANS LA ZONE 05-CH », un avis public EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1-Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 2 mai 2024 sur le premier projet de règlement 229-24, le conseil municipal a adopté un second projet de règlement intitulé « SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 229-24 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 76-07 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE AFIN D'AUTORISER LE GROUPE D'USAGE « PUBLIC » DANS LA ZONE 05-CH ».

Ce second projet de règlement numéro 229-24 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la « Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ». Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité, aux heures normales de bureau.

Il en est ainsi pour modifier le règlement de zonage no 76-07 afin d'autoriser le groupe d'usage « Public » dans la zone 05-CH.

Une copie de ce second projet de règlement # 229-24 peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande à la Mairie, aux heures normales de bureau.

2-Description des zones pour les personnes habiles à voter :

1. La zone 05-CH est située près du Centre sportif Claude-Bédard et plus spécifiquement le long de la route de la Station entre les numéros civiques pairs 126 à 166 et les numéros civiques impairs 153 à 165. La description ou l'illustration de ce secteur de zone peut être consultée à la Mairie.
2. Les zones contiguës à la zone 05-CH sont les zones 06-H, 07-P, 28-H, 58-CH, 08-H, 57-F et 04-CH.

3-Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- Être reçue à la Mairie au plus tard le 24 mai 2024 à 13h00;
- Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone ou du secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles.

4-Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le

droit de signer une demande peuvent être obtenus à la Mairie, aux heures normales de bureau.

5-Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6-Consultation du projet

Le second projet de règlement # 229-24 peut être consulté à la Mairie situé au 167, route 204, Sainte-Justine, aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Sainte-Justine, ce 15^e jour de mai deux mille vingt-quatre (2024).

Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier



Vous êtes cordialement invité à un **souper-conférence** en compagnie de Jonathan Marin directeur général chez Brousseau Sport. Il nous entretiendra sur son parcours entrepreneurial.

Souper-conférence
le 22 Mai 2024 à 18 h
Restaurant El Toro

situé au 115, rue de la Caisse, Sainte-Justine
au coût de 30\$ par personne, taxes et pourboire
inclus

Veuillez **confirmer votre présence**
avant le 18 Mai par courriel au ccstejustine@gmail.com
ou auprès de M. Gervais Royer au 418-383-3688.

Au plaisir de vous y voir !

Martin Chabot, président

invitation
portes
ouvertes
**L'Essentiel
des Etchemins**
216A, 2e avenue
Lac-Etchemin

Tous sont chaleureusement invités à découvrir
nos nouveaux locaux ainsi que notre nouvelle image !

| 17h | Accueil et visite guidée
| 17h45 | Allocutions & Remerciements
| 18h15 | Période de questions

6 juin 2024

Des bouchées seront servies



DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi 18h30 à 20h00

Mardi 13h30 à 15h00

Jeudi 18h30 à 20h00

Samedi 9h30 à 11h00

☎ : **418 383-5399**

Adresse : 111, rue de la Caisse

NOUVEAUTÉS

Chers abonnés, nous avons fait l'achat de nouveaux livres que nous affichons sur notre page Facebook à presque tous les mois. Nous vous invitons à suivre la page Bibliothèque Roch-Carrier pour en savoir plus et être informé.

TOUT APPRENDRE

Vous aimeriez apprendre une nouvelle langue? A dessiner des chatons? A tricoter? Ou même à créer vos propres jeux vidéo? C'est possible grâce à Toutapprendre!



Toutapprendre réunit plus de 120 000 heures de cours en ligne en accès gratuit et illimité couvrant de multiples domaines : Arts & Loisirs créatifs, Bien-être & santé, Bureautique, Langue, Multimédia, Musique, Programmation, Sport & Fitness et Vie professionnelle.

Rendez-vous au mabibliotheque.ca/cnca, onglet «Livres & ressources numériques». Vous devrez avoir en main votre numéro d'abonné et votre NIP de bibliothèque pour y accéder (contactez-nous pour l'obtenir).

MARCHÉ AUX PUCES DE LIVRES

Notre marché aux puces de livres est toujours disponible durant nos heures d'ouverture. Vous y trouverez des romans, documentaires, magazines et encore plus à très bas prix. Les montants recueillis servent à l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque.

**CONSULTER LA PAGE FACEBOOK OU LE SITE WEB DU RESEAU BIBLIO
POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA BIBLIOTHÈQUE ROCH-CARRIER**

facebook



Centre Dekhockey
Desjardins des Etchemins
de Sainte-Justine

DEK LIBRE GRATUIT

15 ANS ET MOINS

Les samedis 18 et 25 mai de 9h à 12h

POSSIBILITÉ DE POURSUIVRE EN JUIN SI NOUS CONSTATONS QUE C'EST UTILISÉ,

ALORS PROFITEZ-EN!!!

Équipement obligatoire: casque avec grille, espadrilles, coquille, gants de hockey ou dekhockey, jambières ou protèges-tibias, bâton sans ruban (tape) et balle de dek (aucune rondelle)

PRÉSENTÉ PAR
CLUB DE BOXE M-A-A

Service de
raccourcement
sur place par
APPALACHES
STE-JUSTINE

SAMEDI 8 JUIN 19H00

GALA DE BOXE

ARÉNA SIMON NOLET 305, RUE FERLAND
LAC-ETCHEMIN

PRÉVENTE - 20.00\$

ADMISSION GÉNÉRALE - 25.00\$
(10 ans et moins - GRATUIT, accompagné d'un adulte.)

Pour info: 418 625-7122 • 418 383-5217

Billets disponibles au Club de Boxe M-A-A, 167-2, route 204, Sainte-Justine
<https://lepointdevente.com/billets/galadeboxemaa>

ROTORBECC MG ESTICKY Paquet APTA Voix Sud

Nouveau

CAMP DE PERFECTIONNEMENT BASKETBALL

1-2 juin

VIENS AMÉLIORER TES APTITUDES TECHNIQUES ET TON NIVEAU DE JEU AUPRÈS D'UN JOUEUR DES **CONDORS!**

10 À 17 ANS à diviser selon les inscriptions
20 JEUNES PAR GROUPE premier arrivé, premier servi. Fais-vite!
2 GROUPE un en avant-midi, l'autre en après-midi
SAMEDI ET DIMANCHE plages horaires de 3 heures continues par jour
60 \$ PAR INSCRIPTION pour 6 heures de perfectionnement sur 2 jours

MIXTE

À L'ÉCOLE DES APPALACHES

Une initiative de Xavier Roy, entraîneur des Cyclones de l'école des Appalaches et joueur actif de basketball pour les Condors du Cégep Beauce-Appalaches, en collaboration avec les Loisirs de Sainte-Justine.

Pour informations supplémentaires, communique directement avec Xavier Roy par courriel à trollixav@hotmail.com par téléphone au 418-928-2472

Pour t'inscrire, c'est ici :

AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT DU BASKETBALL CHEZ NOS JEUNES ET DES LOISIRS DE SAINTE-JUSTINE

NOUVEAUTÉ AUX LOISIRS DE SAINTE-JUSTINE

LIGUE DE BEACH VOLLEYBALL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Du 24 juin au 12 août, les lundis, à l'école des Appalaches;
- 4 vs 4
- Mixte (minimum 1 fille en tout temps sur le terrain)
- 3 possibilités d'inscription :
 - Inscription individuelle ; des équipes seront divisées équitablement par les organisateurs;
 - Inscription en équipe (4 à 6 joueurs)
 - Inscription remplaçant seulement (sans frais)
- 16 ans et + (avoir 16 ans au moment de l'inscription du joueur)*
- 25 \$ par personne;
- Une maîtrise des aptitudes de base en volleyball est requise. (positionnement, touche, manchette, service)

Tu as jusqu'à 10 juin pour t'inscrire!

*Les joueurs de moins de 16 ans peuvent démontrer leur intérêt auprès des organisateurs. Ils seront considérés seulement s'il y a moins de 24 participants inscrits. Ils pourraient également être approchés pour remplacer des joueurs absents.

POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ DIRECTEMENT AVEC LES LOISIRS DE SAINTE-JUSTINE PAR LE BIAIS DE NOTRE PAGE FACEBOOK.



SAMEDI 25 MAI DE 9 H À 11 H AU STADE DE SAINTE-JUSTINE

✓ Réservez la date à votre agenda! ✓

Remise des CHANDAILS de soccer et BAZAR

Sur place: Bas, shorts et coton ouaté à prix abordable!

BAZAR: Apportez vos articles de soccer à vendre au Stade, le vendredi 24 mai de 18 h à 19 h

LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

LE SITE HISTORIQUE DES

PÈRES TRAPPISTES

RETROUVONS-NOUS À LA
BELLE ÉTOILE

Fête Nationale au site des Pères Trappistes

DIMANCHE 23 JUIN 2024 de 10h30 à 15h00
700, Route 204, Sainte-Justine

10h30

Messe en plein air sous le pavillon de musique
• Viens choisir ton étoile

En cas de pluie, toutes ces activités sont maintenues au site.

11h15

Discours patriotique

13h45

Exposition et échanges sous le thème: Je me souviens: le Festival de la Joie

*Prix de participation

11h30

Hommage au drapeau

14h15

Envolée de ballons:
Retrouvons-nous sous les étoiles
• Viens personnaliser la tienne

11h45

Dîner communautaire sous forme de boîte à lunch à prix modique

14h20

Suite du spectacle:
Place à la musique québécoise avec la chanteuse Martine Gilbert

12h15

Place à la musique québécoise avec la chanteuse Martine Gilbert

Bar sur place

(Argent comptant seulement)

Admission et activités gratuites sur les 2 sites



En partenariat avec :

Québec



LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

RETROUVONS-NOUS À LA
BELLE ÉTOILE

Fête Nationale du Québec à Sainte-Justine

DIMANCHE 23 JUN 2024 DE 15H À 1H am
au Centre Sportif Claude-Bédard

15h00 à 16h00

Parade « Retrouvons-nous à la belle étoile »

Départ: École des Appalaches

Arrivée au Centre Sportif Claude-Bédard

Concours « Affiche tes couleurs »
pour les enfants - Trottinette à
gagner

16h00

Discours patriotique et hommage
au drapeau par William Brûlé

16h00 à 20h30

Jeux gonflables

18h30

Initiation boxe à la belle étoile offerte
gratuitement par le Club de boxe MAA

20h00 à 23h30

Chansonnier Zac Provençal

1HAM - FERMETURE DU SITE

16h00 à 18h00

Chasse aux étoiles (enfants)

Stations d'amusement pour toute la
famille (courses de poches de patates,
courses d'échasses, jeu de fers, etc.)

Maquillage pour les enfants

Questionnaire « Fier d'être Québécois »
pour les 9-12 ans (prix à gagner)

16h00 à 19h30

Questionnaire « Fier d'être Québécois »
pour les adultes (dévoilement des
réponses à 19h30 et tirage à 21h00)

Carte-cadeau de 50\$ à gagner à la
Coop parmi les participants

Ambiance festive avec feux
et musique toute la soirée

Casse-Croûte et Bar sur place
(paiement par carte disponible)



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Présentateur officiel





MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE ÉCOCENTRE DE RÉCUPÉRATION

OUVERTURE / SAMEDI 4 MAI 2024

L'Écocentre de récupération est un endroit aménagé afin de permettre aux citoyens de se départir des déchets secs, des objets en métal et divers objets encombrants, des restants de peinture et des résidus domestiques dangereux (selon liste des produits acceptés), du gazon, des branches, des feuilles, des pneus, des batteries, des appareils frigorifiques et des produits électroniques.

L'Écocentre est situé au 167, route 204 à l'arrière des édifices municipaux de la Municipalité de Sainte-Justine. Il est ouvert tous les samedis de 8h00 à 13h00 et ce, du 4 mai au 30 novembre inclusivement ainsi que les mercredis du mois de mai de 17h30 à 19h30 à partir du 8 mai 2024.

N.B. : À moins d'une entente conclue avec une municipalité, l'Écocentre est réservé exclusivement aux contribuables de la municipalité de Sainte-Justine tels que les occupants permanents ou les saisonniers et est interdit aux entrepreneurs. Une preuve d'identité avec photo ou une copie de votre compte de taxes peut vous être demandée à l'accueil par le préposé.

Un préposé contrôle l'accès au site et supervise la disposition des déchets. De plus, celui-ci vérifie la preuve de résidence et complète le registre pour chaque personne qui utilise l'Écocentre.

Depuis 2020, le conseil municipal a convenu d'établir ses directives relatives aux matières acceptées à l'Écocentre et ce, de la façon suivante :

1- Tout dépôt de bardeaux d'asphalte est interdit pour la réfection d'une toiture de résidence.

Le conseil municipal fonde sa décision sur le fait que les coûts reliés à la récupération des bardeaux d'asphalte remplacés lors de ces travaux de réfection de toitures, relèvent de la responsabilité du ou des propriétaires concernés et que ce n'est pas à l'ensemble des contribuables de Sainte-Justine à payer pour cette partie des travaux.

2- Le dépôt de bardeaux d'asphalte est autorisé pour la réfection d'une toiture de remise ou de garage mais seulement pour une quantité maximale de 3 m³.

3- Le conseil municipal n'apporte aucune modification à la quantité de matières acceptées de matériaux secs à 3 m³. Cependant, le nombre d'entrées de ces matériaux est limité à 1 voyage par semaine.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Résidus de démolition et de construction en faible quantité*

Bois, panneaux de gypse, isolant, fils électriques, tuiles de plafond, plâtre, béton, brique, tapis, réservoirs d'eau chaude, etc. (limite de 1 voyage de 3 m³ par semaine).

* *Pour les grosses quantités de matériaux secs (plus de 3 mètres cubes), les usagers devront les transporter directement au site régional des déchets situé à Armagh (ouvert du lundi au vendredi) ou en disposer par le biais d'une entreprise privée de disposition des déchets.*

- Le gazon, les feuilles mortes, les branches

Les sacs de gazon et de feuilles mortes devront être vidés sur place à l'endroit prévu à cette fin.

- Les résidus verts ou secs

Bois, branches, arbres, terre, terreau, copeaux de bois, paillis.

- Les bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 lbs).

- Les peintures

Peintures (contenants de 100 ml à 170 litres), apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre), peintures à métal ou antirouille, teintures, vernis, laques, produits préservatifs pour le bois, scellants acryliques pour l'asphalte.

-RDD (résidus domestiques dangereux)

Acétone, adhésifs, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, antigel, aérosols, colle, cire, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, huiles minérales et végétales, huiles usées (moteur, transmission et autres), filtres et contenants de 50 litres ou moins, lubrifiants, méthanol, naphte, peintures pour usage industriel et artistique, poli, polyfilla, protecteurs (cuir, suède, vinyle), résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, solvants, teinture à souliers, térébenthine, toluène.

Tous les produits apportés devront être exclusivement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants d'origine.

- Les déchets encombrants

Toile de piscine, filtre de piscine, tuyau de drainage, réservoir d'eau chaude, etc....

- Les meubles hors d'usage

Tous les appareils électroménagers et les meubles de toutes catégories tels que meubles de cuisine, meubles de salon ou meubles de chambres à coucher qui sont **hors d'usage**.

Les appareils électroménagers et les meubles de toutes catégories **qui ne sont pas hors d'usage** ainsi que les équipements informatiques devront être disposés par le biais de **Ressourcerie Bellechasse inc. (642-5627)**.

- Les pneus

Les pneus devront être démontés des jantes de roue et classés selon la grosseur par le porteur. **Seuls les pneus de voitures, de camions et les petits pneus sont acceptés (Jante d'un diamètre égal ou inférieur à 24.5").**

- Les piles domestique et les batteries

Les piles rechargeables (pour jouets, outils, téléphones sans fil et cellulaires, ordinateurs portables, caméscopes), les piles alcalines (AA, AAA, 9 volts), les piles carbone-zinc.

Ces piles peuvent également être déposées à la Mairie lors des heures d'ouverture.

- Les ordures ménagères

- **Les matières recyclables** tels que le papier, le carton, les journaux, *les matières plastiques et les métaux que l'on retrouve dans le bac bleu ainsi l'aluminium, l'acier, le cuivre, les jantes sans pneus et les bicyclettes.*

- Les appareils frigorifiques

- Les produits électroniques

MATIÈRES REFUSÉES

- **Les appareils ménagers et les meubles qui ne sont pas hors d'usage.**

- **Les grosses quantités de matériaux secs (plus de 3 mètres cubes).**

- **Les Résidus domestiques dangereux et peinture** : acides, bases, oxydants, huiles BPC, pesticides et insecticides, tout produit non identifié par une étiquette lisible, batteries de provenance industrielle, peintures de signalisation achetées dans des commerces de gros, stucco, peintures dans des contenants de plus de 170 litres.

- Les détecteurs de fumée, les acides, les bases, les oxydants, les huiles BPC, les pesticides et insecticides ainsi que tout produit non identifié par une étiquette lisible.
- Les piles telles que les batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé et les batteries de provenance industrielle.

TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

La MRC des Etchemins, en collaboration de l'Écocentre de Sainte-Justine et celui de Saint-Prosper, offre le service de récupération de la **tubulure d'érable sans broche ni collets** aux contribuables situés sur le territoire de la MRC des Etchemins soient pour les 13 municipalités suivantes : Lac-Etchemin, Sainte-Aurélie, Saint-Benjamin, Saint-Camille, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Louis, Saint-Luc, Saint-Magloire, Saint-Prosper, Sainte-Rose, Sainte-Sabine et Saint-Zacharie.

La broche et les collets à partir des tuyaux maîtres et des tubes de dimension 5/16'' devront être retirés.

Une preuve d'identité avec photo ou une copie de votre compte de taxes peut vous être demandée à l'accueil par le préposé.



Assemblée générale extraordinaire virtuelle

Projet de regroupement

Caisse Desjardins des Etchemins



Caisse Desjardins du Sud de la Beauce

 5 juin 2024 | 19 h

 www.desjardins.com/caisse-etchemins

**HEURES
OUVERTURE**
de la Friperie

JEUDI
de 13h à 16h et
de 18h à 19h

VENDREDI
de 13h à 16h

**Friperie
du
Coeur**
Sainte-Justine



Tous les profits seront pour l'église de Sainte-Justine



Vous avez probablement remarqué les fanions aux couleurs jaunes et les affiches devant certains bâtiments du village? Il s'agit d'un projet réalisé en collaboration avec la MRC des Etchemins. Le programme appelé, **Une balade au cœur de nos villages**, vise à faire découvrir des lieux et personnages significatifs aux niveaux historique et culturel à l'aide de votre téléphone intelligent. En effet, l'information est principalement obtenue en scannant le code QR sur le panneau. Sainte-Justine fait partie des 4 municipalités choisies pour démarrer le projet. Évidemment, la Société du Patrimoine a participé au choix des 8 sites et à l'élaboration du contenu de ceux-ci. Je vous invite à essayer ce beau parcours qui débute au site historique des Pères Trappistes, pour se poursuivre dans le village. Voici le lien pour trouver toutes les informations concernant ce projet.

<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1e5ARAYbiiY7IqaMgXOI7OksCQtt4siE&usp=sharing>

Je vous rappelle que nous sommes toujours à la recherche de photos, vidéos, objets promotionnels en lien avec le festival de la joie afin de faire une présentation dans le cadre de la fête nationale et ultérieurement, une exposition permanente. Si vous possédez quelque chose, n'hésitez pas à communiquer avec Stéphane Brûlé au 418-625-7049 ou via la page Facebook de la Société du Patrimoine.

Savez-vous qu'il est possible de louer le pavillon de musique au site des Pères Trappistes, réunion familiale, fête d'enfant, rassemblement, l'endroit est vaste et convient parfaitement peu importe les conditions météo. Contactez-nous pour en savoir plus.

Comme c'est la coutume depuis plusieurs années, la Société du Patrimoine organise la fête Nationale au site des Pères Trappistes le dimanche 23 juin. Cette activité marquera le début de la saison d'opération du site qui est ouvert tous les jours de midi à 17h00 sauf le mardi. Voir la publicité ci-jointe pour la programmation complète.

C'est aussi le 23 juin que nous débiterons la mise en vente des billets pour le tirage du fameux panier cadeau garni de belles fabrications des Fermières de Sainte-Justine et de produits du terroir local. C'est une belle façon de nous encourager et un grand merci à ceux qui nous aident dans la composition du panier.

Finalement, nous vous proposons de réserver votre soirée du 10 août pour la présentation du spectacle de Mario Jacques et Luce Veilleux, toujours sous le pavillon de musique. Les billets, au coût de 15\$, seront aussi disponibles le 23 juin. Pour information, contactez Mario Jacques 418-383-5108 ou Stéphane Brûlé 418-625-7049.

Bonne saison!



LE SITE HISTORIQUE DES
PÈRES TRAPPISTES



SUR PLACE

**SITE ARCHÉOLOGIQUE
DU MONASTÈRE**
PANNEAUX D'INTERPRÉTATION
EXPOSITION THÉMATIQUE
SENTIER PÉDESTRE DE 1.5 KM
**VENTE DE CHOCOLAT
DES PÈRES TRAPPISTES**

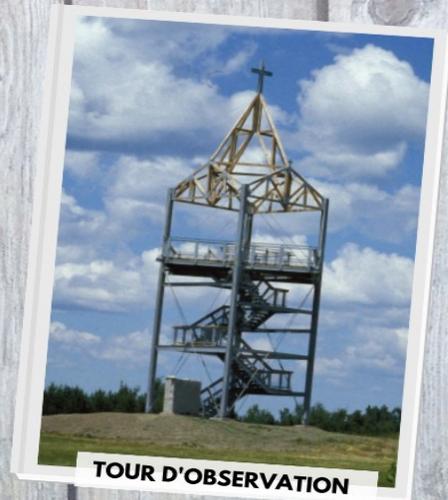


AIRE DE PIQUE-NIQUE AVEC ABRI

PROGRAMMATION 2024

- 4 juin: Course des couleurs
- 23 juin: Fête nationale
- 10 Août 10h à 15h: Marche et méchoui BBQ - activité interculturelle
- 10 Août : Spectacle bénéfique en soirée (\$)

17 août: À la Chapelle Sacré-Coeur
Présentation: Les Etchemins,
histoires de nos familles



TOUR D'OBSERVATION



**2 BÂTIMENTS D'ÉPOQUES AVEC
EXPOSITION D'OBJETS ANCIENS**



**MUSÉE CONSACRÉ À L'HISTOIRE
DES PÈRES TRAPPISTES**

**f SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE
DE SAINTE-JUSTINE**



**SCANNEZ-MOI POUR
OBTENIR LE CHEMIN
POUR VOUS RENDRE!**



www.lesitedesperestrappistes.com

INFO : (418) 625-7049
700, ROUTE 204, STE-JUSTINE



 SAINTE-JUSTINE

 Société
du
Patrimoine
de Sainte-Justine

 ETCHEMINS

CERCLE DE FERMIERES SAINTE-JUSTINE

MARCHÉ AU X PUCES OLO

Il vous est maintenant possible de déposer vos dons d'articles dans le local situé sous l'escalier principal du côté gauche du centre civique

PROCHAINE RENCONTRE DU CERCLE

La réunion régulière suivie de l'assemblée générale annuelle de note Cercle se tiendra le 28 mai prochain, à 13h30, à notre local habituel. Nous vous y attendons!

SOUPER DE FIN D'ANNÉE

Date : 20 juin 2024

Heure : 17h30

Endroit : Resto-Pub El toro

Coût : 20\$ taxes et pourboires inclus

SVP s'inscrire avant le 18 juin auprès de Lise Provost 418-383-3470 ou Lise Fournier 418-383-3644

Bienvenue à toutes!

EXPO-VENTE À LA CHAPELLE STE-ANNE—INVITATION

Ouverture : Samedi 29 et dimanche 30 juin 2024 de 13h à 16h

Par la suite: les samedis et dimanches de 13h à 16h

Semaines de la construction : les vendredis, samedis et dimanches de 13h à 16h

Au plaisir de vous revoir ! Apportez vos visiteurs !



MÉNAGE DE LA CHAPELLE

Date : mercredi 19 juin 2024 à 13h

Apportez vos «outils»

RÉCEPTION DES PIÈCES ARTISANALES À LA CHAPELLE

Date : mercredi 26 juin de 13h à 16h

DÎNER Spaghetti Bénéfice
Dimanche 2 juin 2024 de 11h à 13h
sous sol de l'église Ste-Justine



Coût:

20\$/adulte ○

10\$/ de 6 à 12 ans ○

Gratuit 5 ans et moins ○

Pour le bon fonctionnement de l'église Ste-Justine. Merci!

Billets: Armelle Chabot 383-3867 et Gervais Royer 383-3688

Petites Petites Petites
 Petites Petites Petites
ANNONCES
 Petites Petites Petites



SAINTE-JUSTINE

Recharge d'extincteurs

LA FORCE-B INC.
 Division : protection incendie

Josée Tanguay
 Technicienne

54, route 204
 Sainte-Justine (Québec)
 G0R 1Y0

Tél. : 418 625-9788
 laforce-b@outlook.com

2.5 lbs :	20\$
5 lbs :	25\$
10 lbs :	30\$
20 lbs :	35\$
30 lbs :	50\$

Plus taxes

418-625-9788

BOUTIQUE

Boutique spécialisée pour animaux de compagnie

Nourriture 🐾
 Toilettage 🐾
 Santé Beauté 🐾
 Accessoires 🐾

daisyetcie.com
 info@daisyetcie.com

230-2, route Principale
 Sainte-Justine (Qc) G0R 1Y0

418 807-1515

PATATES DE SEMENCES À VENDRE

Chieftain rouge

10 LBS	5\$
25 LBS	10\$
50 LBS	18\$

Info René Roy 418-383-3467

Peinture Tirage de joint Alain Roy

Intérieur/extérieur
 Prix abordable

Sainte-Justine
 (418)222-9061
 NEC 2265928095



Bureau municipal
 167 route 204
 Sainte-Justine, QC
 G0R 1Y0
 Téléphone : 418-383-5397
 Télécopieur : 418-383-5398



SAINTE-JUSTINE

RECEPTION@STEJUSTINE.NET

Heures d'ouverture
 Lundi au jeudi
 de 9h00 à 12h30
 13h00 à 16h30
 Vendredi
 9h00 à 13h00

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET